

Le Baromètre Diversité-Egalité 2013¹ : Le handicap à la télévision.

Le handicap est-il bien représenté à la télévision ? Si oui, comment l'est-il ? Dans quel type de programme ? Quelques éléments de réponses se trouvent dans le Baromètre Diversité-Egalité 2013. En effet, pour pouvoir « évaluer » la diversité sur nos écrans, un *plan pour la diversité et l'égalité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles* a été lancé en 2010 par la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des Chances. C'est ainsi que depuis 2011, un Baromètre a été mis en place.

Le Baromètre 2013 c'est quoi ?

Le Baromètre c'est le visionnage de 26 chaînes² de télévision des éditeurs actifs en Fédération Wallonie-Bruxelles sur une plage horaire allant de minuit à minuit pour les télévisions locales et de 11h à minuit pour les chaînes privées et la RTBF. Les rediffusions et les publicités n'ont pas été prises en compte. Ce visionnage a lieu sur une période donnée : du mercredi 12 septembre 2013 au mardi 18 septembre 2013.

Ce Baromètre couvre donc des genres de programmes différents : Fiction, sport, information, magazine/documentaire, divertissement, programmes courts ainsi qu'une catégorie « autres ».

En outre, il s'intéresse à répertorier l'occurrence de certaines catégories spécifiques de personnes : genre, âge, origine, handicap et profession. Pour la présente analyse, nous nous attarderons bien entendu sur la représentation du handicap sur les chaînes de la Fédération Wallonie-Bruxelles et nous nous baserons essentiellement sur le rapport qui en a été publié.

Notons que le Baromètre parle de « handicap visible » et retiendra dans son recensement les personnes avec une déficience physique ou mentale qui handicape dans la vie quotidienne mais aussi les personnes avec une maladie invalidante. En conséquence, le Baromètre se base sur les « indices

¹ Le document entier est consultable sur le lien suivant http://www.csa.be/system/documents_files/2006/original/Baromètre%202013.pdf?13633329102AB4, Antenne Centre, Be 1, Belgacom 11+, Canal C, Canal Z, Canal Zoom, Club RTL, La Deux, La Trois, La Une, Liberty TV, MaTélé, notélé, Plug RTL, RTC Télé Liège, RTL-TVi, Star TV, Télé Bruxelles, Télé MB, Téléambre, Télévesdre, TV Com, TV Lux et Voo foot.

de perception » (chaise roulante, canne blanche, malformation, etc.) ou les indices fournis par le contexte du programme.

Programmes télévisés et handicap : les chiffres.

0,3% : un chiffre constant

Tableau 1 : Nombre de personnes avec un handicap par rapport à tous les intervenants de 2011 à 2013.

	2011	2012	2013	
Nombre de personnes avec handicap	79	117	212	+ 63%
Nombre d'intervenants au total (avec ou sans handicap)	23.657	38.531	63.568	+ 63%
Proportion de personnes avec handicap visible	0.33 %	0.30 %	0.33 %	+ 0%

Au vu du tableau 1 ci-dessus, nous serions tentés de dire que le nombre de personnes présentant un handicap est en augmentation entre 2011 et 2013 (+ 63%). En fait, l'augmentation du nombre de personnes handicapées est strictement proportionnelle à l'augmentation du nombre d'intervenant total sur les écrans. La représentativité du handicap à la télévision est non seulement parfaitement constante mais aussi toujours sous-représentée : 0,3%.

Le handicap par genre de film

Tableau 2 : répartition des personnes avec un handicap par rapport au nombre total d'intervenants, selon le genre de programme en 2013

	Fiction	Information	Magazine - documentaire	Divertissement	Sport	Programmes courts	Autres émissions	
Nombre de personnes avec un handicap	29	77	13	2	40	49	2	212
Nombre d'intervenants au total	637	20.951	14.332	8.782	5.935	12.247	694	63.568
Proportion de personnes avec un handicap	4,55%	0,37%	0,09%	0,02%	0,67%	0,4%	0,29%	0.33%

Les personnes handicapées sont clairement sous-représentées dans le divertissement avec une occurrence de 2 sur 8782 soit 0,02%. La fiction est un genre qui regroupe la proportion la plus élevée avec 29 occurrences sur 637 (soit 4,55%). Les personnes handicapées semblent être particulièrement exclues du divertissement. Ceci pourrait témoigner du fait que nous associons encore trop difficilement « personne handicapée » et « divertissement » : une personne handicapée est malheureuse ou n'évoque que le malheur...

Une analyse par ligne, c'est-à-dire en considérant uniquement le groupe des 212 personnes handicapées, montre que 77 d'entre elles (soit 36,3 %) se trouvent dans les informations. Le sport (40 personnes) et les programmes

courts (49 personnes) sont, avec les informations, les genres qui regroupent le plus de personnes handicapées.

Le handicap par rôle

Tableau 3 : Répartition des personnes avec un handicap par rapport au nombre total d'intervenants, selon le rôle, en 2013

	Journaliste - animateur	Candidat à un jeu	Porte- parole	Expert	Vox populi	Figurant	Personnage de fiction
Nombre de personnes avec un handicap	1	0	0	0	30	150	31
Nombre d'intervenants au total	4.546	739	2.624	632	3.180	46.941	3.628
Proportion de personnes avec un handicap	0.02%	0.00%	0.00%	0.00%	0.93%	0.32%	0.85%

Dans le Baromètre 2013, les personnes handicapées ne sont jamais candidate à un jeu, porte-parole ou expert. Proportionnellement, c'est la « vox populi » (témoin, quidam, ...) qui concentre un peu moins de 1% de personnes handicapées (30 sur 3180).

En considérant uniquement le groupe des personnes handicapées, il apparaît que 150 personnes handicapées sur 212 (71%) sont des figurants. Encore une fois il semblerait que les personnes handicapées soient systématiquement relégués au rang de « plante » et non pas d'acteur.

Les marqueurs sociaux : le marqueur handicap

Le Baromètre répertorie également l'association entre un intervenant et un des cinq marqueurs sociaux : âge, sexe, origine, profession et handicap. En d'autres termes, pour qu'une personne soit associée à un « marqueur handicap » il faut que le handicap conditionne son identité médiatique. La personne handicapée est donc sollicitée parce qu'elle est handicapée et non pas parce qu'elle est expert, candidate à un jeu, journaliste, etc.

Tableau 4 : Nombre de personnes handicapées associées à un « marqueur handicap » en 2013

	2013
Nombre de personnes handicapées associées au marqueur handicap	167
Nombre de personnes avec un handicap	212
Proportion de personnes handicapées associées au marqueur handicap	79 %

Le tableau 4 met en évidence que près de 80% des personnes handicapées que l'on voit à la télévision y sont du fait de leur handicap. Une fois de plus, la personne handicapée semble stigmatisée. Elle n'est pas présente pour ses compétences mais bien pour son handicap.

Conclusion

À l'instar des années précédentes, le handicap est sous-représenté sur nos écrans francophones. Les quelques intervenants porteurs d'un handicap sont repris dans les sujets traitant du handicap, comme si une personne handicapée ne pouvait être qu'handicapée...

Comme le rappelle le Baromètre Diversité-Egalité 2013 « toutes représentations constituent un véritable enjeu de société autour de la cohésion sociale. La vie à l'écran s'arrête avec l'âge, avec la maladie, ...alors que la vie réelle donne de plus en plus une place active et sociale à tous »

En théorie, la télévision devrait être le reflet de la diversité existant au sein de la société : des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, des personnes valides et handicapées, etc. En théorie, et en théorie seulement puisque, cette année encore, la réalité est telle que « la télévision consacre le règne des hommes blancs, jeunes (24-35) actifs, de classe socioprofessionnelle supérieure et en bonne santé ».

Il serait intéressant pour le prochain Baromètre d'aller plus loin dans le recensement des personnes handicapées à l'écran : les personnes handicapées sont-elles actives ? Quelle est la répartition homme-femme ? Quels âges sont les plus représentés ? Quel type de handicap ? Quelles situations amoureuses ou familiales ? etc. Une telle étude fut réalisée en France³. Elle pointait le fait que les personnes handicapées à l'écran sont des hommes (89 %) jeunes (78 %) célibataires (52 %) et inactifs (78 %). L'auteure soulignait que systématiquement on essaie d'émouvoir le téléspectateur en lui proposant des personnes handicapées aussi touchantes que courageuses. En faisant cela, les difficultés quotidiennes liées à l'accessibilité, au fait de ne pas toujours être considéré comme citoyen, etc., ne sont jamais abordés.

À quand, chez nous, des présentateurs de journaux télévisés non-voyants tels que Lee Chang-Hoon en Corée du sud ou Nuria Del Saz en Andalousie ?

³Combrouze, D. (2003). Personnes handicapées et fictions : deux exigences contradictoires ! in Blanc, A. & Stiker, H.-J. Le Handicap en images. Érès.

Documents consultés

Baromètre Diversité-Egalité 2013 :

http://www.csa.be/system/documents_files/2006/original/Baromètre%202013.pdf?1363332910

COMBROUZE, D. (2003). *Personnes handicapées et fictions : deux exigences contradictoires !* in BLANC, A. & STIKER, H.-J *Le Handicap en images*. Érès.

Date : le 20 juillet 2013.

Chargée de l'analyse : Najoua BATIS
Chargée d'études et d'analyses

Responsable de l'ASPH : Catherine LEMIERE
Secrétaire générale ASPH